

**OBJET : ASSOCIATION "NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS" : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION
2021-2022**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	21
Présents et représentés	:	25
Votants	:	25

Le mercredi 10 novembre 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 4 novembre 2021, s'est réuni à 22h14, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette

Délibération n° 2021-306

Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Florian GALLANT	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Christian LECLERC	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Madame Lucie SELLEM	a donné pouvoir à	Monsieur Igor TRICKOVSKI
Monsieur Nicolas SAMSOEN	a donné pouvoir à	Monsieur Francisque VIGOUROUX
Monsieur David ROS	a donné pouvoir à	Monsieur Clovis CASSAN

DELEGUES ABSENTS

Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
--------------------------------	---------------------------------

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
-------------------------	-----------------------

Secrétaire de séance : Clovis CASSAN

Délibération n° 2021-306

**OBJET : ASSOCIATION "NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS" : RENOUELEMENT D'ADHESION
2021-2022**

Le Bureau Communautaire,
sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

VU les statuts de l'association « Nos quartiers ont des talents » ;

VU le projet de convention d'adhésion de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay à l'association « Nos quartiers ont des talents » (NQT) pour l'année 2021-2022 ;

CONSIDERANT le souhait de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay de renouveler l'adhésion à l'association « Nos quartiers ont des talents » pour l'année 2021-2022 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion, Commerces et artisanat, Accompagnement à l'entrepreneuriat, Economie circulaire, Très haut débit » du 20 octobre 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. APPROUVE le renouvellement de l'adhésion à l'association « Nos quartiers ont des talents » (NQT) pour l'année 2021-2022 ;
2. ATTRIBUE le versement d'une cotisation de 11 960 euros à l'association, correspondant au montant de l'adhésion pour 2021-2022 ;
3. AUTORISE le Président à signer la convention d'adhésion pour l'année 2021-2022 à l'association « Nos quartiers ont des talents » et ses avenants éventuels ;
4. DIT que les crédits sont prévus au budget 2021.

Fait et délibéré le mercredi 10 novembre 2021
Extrait conforme à l'original

G d L
Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (25 VOIX)

25 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , Mme Rafika REZGUI , Mme Muriel DORLAND , M. Yann CAUCHETIER , Mme Lucie SELLEM , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE , Mme Sandrine GELOT , M. Nicolas SAMSOEN , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier

Délibération n° 2021-306

PERRIER , M. David ROS , M. Grégoire DE LASTEYRIE , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , M. Dominique FONTENAILLE , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - *2021/11/10 - 1mc 136927-DE*
Date AR Préfecture : *18/11/2021*

– Affichée / Publiée le : **17 NOV. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr